

Le dénombrement des cas intègre les données de Santé publique France qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par l'ensemble des laboratoires publics ainsi que les laboratoires privés.

POINT DE SITUATION CAS COVID-19

Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés. **Attention** : depuis le mercredi 23 septembre, le décompte des cas confirmés se base sur de nouvelles modalités de traitement des données de Santé publique France. Les statistiques fournies comptabilisent désormais uniquement les résidents bretons, qu'ils aient été testés en Bretagne ou ailleurs en France.

Par rapport au vendredi 9 octobre 2020, la Bretagne enregistre 3 060 cas supplémentaires.

Le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique depuis le 28 février est de **19 356 (+ 3 060 depuis vendredi 9 octobre)** ainsi répartis :

- **9 898 (+ 1514 depuis vendredi 9 octobre)** personnes résidant en Ille-et-Vilaine ;
- **3 572 (+ 570 depuis vendredi 9 octobre)** personnes résidant dans le Finistère ;
- **3 408 (+ 474 depuis vendredi 9 octobre)** personnes résidant dans le Morbihan ;
- **2 478 (+ 502 depuis vendredi 9 octobre)** personnes résidant dans les Côtes d'Armor.

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :

- **24 (+5 depuis vendredi 9 octobre)** en service de réanimation ;
- **171 (+9 depuis vendredi 9 octobre)** autres modes d'hospitalisation ;
- **1665 (+74 depuis vendredi 9 octobre)** ont regagné leur domicile ;
- **+6 décès à déplorer depuis vendredi 9 octobre** (soit **302** décès au total dans le cadre des prises en charge hospitalières).

→ **Les données détaillées par département se trouvent en annexe**

Point de situation EHPAD :

- **179 EHPAD** ont déclaré au moins 1 cas confirmé par test PCR (+ 20 depuis vendredi 9 octobre) ;
- **82 résidents** y sont décédés (+2 depuis vendredi 9 octobre).

POUR S'INFORMER

0800 130 000

Numéro vert national appel
gratuit, 7j/7 24h/24

→ **Hotline du rectorat réservée aux personnels mobilisés dans la gestion de la crise sanitaire** (de 8 à 12h et de 14h à 17h) : **02 23 21 73 50**

→ **Pour les arrêts de travail :**
www.ameli.fr/entreprise

Toutes informations complémentaires

- www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus
- www.bretagne.ars.sante.fr

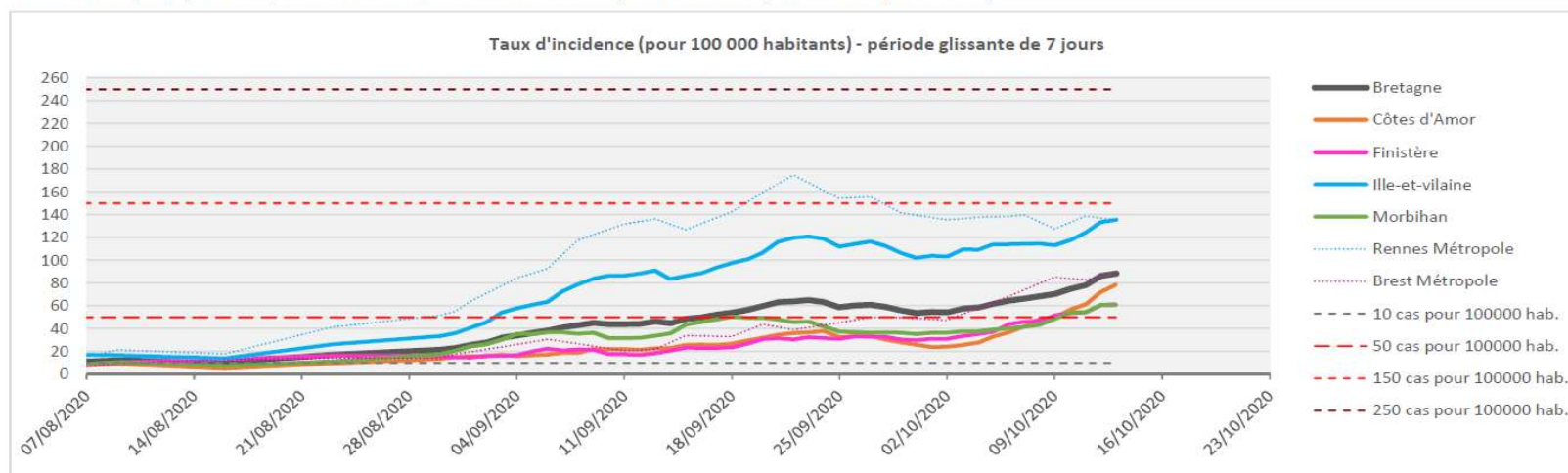
TAUX D'INCIDENCE PAR TERRITOIRE (sur 7 jours, pour 100 000 habitants)

Indicateur	Période d'analyse		Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne
	Du (inclus)	Au (inclus)					
Taux d'incidence (pour 100 000 habitants)	mer 16/09/2020	mar 22/09/2020	35,89	30,33	119,68	45,66	63,74
	mer 23/09/2020	mar 29/09/2020	27,84	30,33	106,46	36,26	55,89
	mer 30/09/2020	mar 06/10/2020	36,70	43,60	114,00	40,20	64,40
	mer 07/10/2020	mar 13/10/2020	78,70	61,00	135,50	61,00	88,30

Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEP

Indicateur	Période d'analyse		Rennes	Brest
	Du (inclus)	Au (inclus)	Métropole	Métropole
Taux d'incidence (pour 100 000 habitants)	mer 16/09/2020	mar 22/09/2020	174,78	39,10
	mer 23/09/2020	mar 29/09/2020	141,70	49,59
	mer 30/09/2020	mar 06/10/2020	138,35	68,19
	mer 07/10/2020	mar 13/10/2020	135,28	88,71

Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEP (indicateurs mis à jour trois fois par semaine)



POINT DE SITUATION CAMPAGNE DE TESTS PCR

Depuis le 4 mai 2020, **624 707 tests PCR ont été réalisés en Bretagne**, dont **48 239** du mercredi 7 au mardi 13 octobre. Ils se répartissent :

- **19 233** tests PCR en Ille-et-Vilaine ;
- **8 778** tests PCR dans le Morbihan ;
- **13 174** tests PCR dans le Finistère ;
- **7 054** tests PCR dans les Côtes d'Armor.

→ *Les données détaillées (tests PCR)
par département se trouvent en annexe*

A noter un taux de positivité de 7,5 % du mercredi 7 au mardi 13 octobre (contre **6,1 % semaine précédente**) en Bretagne

- **Ille-et-Vilaine** : taux de positivité de 9,8 %;
- **Morbihan** : taux de positivité de 6,6 % ;
- **Finistère** : taux de positivité de 5,2 %;
- **Côtes d'Armor** : taux de positivité de 7,20 %.

- Rennes Métropole : taux de positivité de 8,88 %
- Brest Métropole : taux de positivité de 5,75 %

SUIVI DES CLUSTERS

53 clusters sont actuellement en cours d'investigation par l'ARS Bretagne (+11 depuis vendredi 9/10/2020) :

- **9** dans les Côtes d'Armor (4 en milieu scolaire et universitaire ; 1 en établissement de santé ; 4 en sphère privée) ;
- **10** dans le Finistère (5 en milieu scolaire et universitaire, 1 en établissement pour personnes handicapées, 1 en EHPAD, 1 en milieu professionnel et 2 en sphère privée) ;
- **28** en Ille-et-Vilaine (6 en EHPAD, 2 en milieu professionnel, 12 en milieu scolaire et universitaire, 2 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes handicapées et 5 en sphère privée) ;
- **6** dans le Morbihan (3 en EHPAD et 1 en établissement de santé et 2 en sphère privée).

POINT DE SITUATION ACADÉMIE DE RENNES

Données arrêtées au jeudi à 13 h

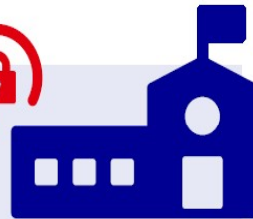
Fermetures

1

structure scolaire*
fermée sur 2 873, soit **0,03 %**

- **1 école** sur 2 306
- **0 collège** sur 386
- **0 lycée** sur 181

* Publiques et privées sous contrat



3

classes fermées*
sur **25 363**,
soit **0,01 %**

* Dans des structures
scolaires ouvertes



CAS COVID EN MILIEU SCOLAIRE

Cas de Covid confirmés

Élèves

305

cumul sur les 7 derniers jours
sur **606 997 élèves**,
soit **0,05 %**

(+ **46** en 24 h)

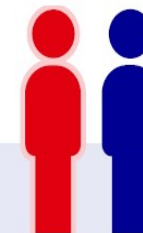


Personnels

72

cumul sur les 7 derniers jours
sur **52 961 personnels**,
soit **0,13 %**

(+ **11** en 24 h)



Les élèves tenus de rester à leur domicile bénéficient de la continuité pédagogique assurée par leurs professeurs.

Conformément au protocole sanitaire, toutes les personnes cas confirmés, élèves ou personnels, ont été placées en isolement et la recherche de contacts à risque a été mise en œuvre, afin de stopper la propagation du virus. S'il l'estime nécessaire, le préfet de département peut décider de la fermeture de tout ou partie d'un établissement, sur avis de l'ARS et des services académiques et en lien étroit avec les collectivités.

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE 2020-2021 : UNE PRIORITE POUR LES PERSONNES A RISQUE



La campagne nationale de vaccination contre la grippe a débuté le 13 octobre 2020. Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, elle vise en priorité **les professionnels de santé et les patients à risque de complications graves de la grippe**, soit **plus de 14 millions de personnes fragiles ainsi que les soignants**.

La vaccination est associée au bon respect des gestes barrières par tous, car **"nous ne sommes pas tous égaux face au virus"**. L'épidémie de coronavirus montre chaque jour combien les complications d'une maladie infectieuse sont graves chez les personnes âgées ou fragiles. Il faut prévenir ces complications. Dans le cas de la grippe, c'est possible car un vaccin efficace est disponible, il réduit le risque de complications graves et le risque de transmission à ses proches.

Les personnes les plus fragiles sont également à risque d'infection grave à la Covid-19. Il s'agit :

des personnes âgées (personnes âgées de 65 ans et plus) ;

des personnes (adultes et enfants) souffrant de certaines pathologies (insuffisants respiratoires, insuffisants cardiaques, diabétiques, insuffisants rénaux, asthmatiques, personnes souffrant d'une bronchopneumopathie obstructive...);

des femmes enceintes ;

des personnes obèses (IMC supérieur à 40 kg/m²) ;

des personnes séjournant dans un établissement de soins de suite ainsi que dans un établissement médico-social d'hébergement quel que soit leur âge.

Le vaccin est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

La stratégie vaccinale vise aussi à assurer une protection indirecte à ces personnes en vaccinant Les professionnels au contact des patients à risque car ils peuvent contribuer à propager l'infection. Ainsi que l'entourage des nourrissons de moins de six mois à risque de complication grave de la grippe.

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, le rôle de relais des professionnels de santé est plus attendu que jamais. **La vaccination contre la grippe commence en effet par eux : ils sont invités à se faire vacciner et doivent inciter leurs patients à risque à faire de même.** Les médecins généralistes, les infirmiers, les sages-femmes les pharmaciens, les professionnels de santé et tout professionnel en contact régulier et prolongé avec des personnes à risque de grippe sévère des établissements de santé et médico-sociaux, notamment tous les personnels travaillant en Ehpad, dont les aides-soignants, sont **concernés**.

Plus d'information : <https://www.bretagne.ars.sante.fr/grippe-protegez-vous-vaccinez-vous>

INSTAURATION D'UN COUVRE FEU DANS CERTAINES ZONES A PARTIR DE SAMEDI 17 OCTOBRE

Face à une situation sanitaire qui continue de se dégrader, le Président de la République a appelé à la responsabilité de toutes et tous et a annoncé la **mise en place d'un couvre-feu de 21h à 6H** en Ile de France et pour huit métropoles : Grenoble, Lille, Lyon, Aix Marseille, Saint-Etienne, Rouen, Montpellier et Toulouse. Ces zones, les plus touchées par la reprise de l'épidémie depuis la rentrée, ont aussi une forte densité de population. Cette nouvelle mesure va toucher 20 millions de personnes.

Objectif : faire baisser le nombre de contamination par jour et reprendre le contrôle sur l'épidémie de coronavirus.



COVID-19 ET VACANCES DE LA TOUSSAINT : L'ARS BRETAGNE LANCE LE 3^e VOLET DE SA CAMPAGNE DE COMMUNICATION

Alors que la Covid-19 circule toujours activement en région, l'ARS Bretagne appelle à garder les bons réflexes pendant les vacances de la Toussaint : cet automne, faites des gestes barrières vos alliés !

Dans la continuité de ces deux premières actions de communication orientées davantage vers les jeunes, cette campagne s'adresse à tous les publics et se décline en plusieurs situations de vie.

Les mêmes principes éditoriaux et graphiques ont guidé les créations :

- Retrouvaille en famille : déjeuner chez les grands-parents, ballade en bord de mer, en forêt et jeux avec les petits enfants
- Retrouvaille entre jeunes : ballade en ville, pause-café, soirée ciné, après-midi jeux vidéo...

Pour chacune d'entre elles, l'importance de maintenir les gestes barrières en toutes circonstances est rappelé.

Les retrouvailles en famille et entre amis durant les vacances de la Toussaint devront être associées au strict respect des gestes barrières, surtout auprès des personnes vulnérables.

- J'applique en toute circonstance la règle des 3M :
 - Mètre : je maintiens mes distances (1M minimum) et j'évite les embrassades ;
 - Mains : je me lave les mains régulièrement ;
 - Masques : je porte mon masque, et surtout je ne le prête pas.
- Je désinfecte les objets partagés
- J'aère régulièrement les espaces confinés
- je limite toutes les réunions privées, familiales et amicales, de plus de 6 personnes.

en cas d'apparition de symptômes, ou si je suis "contact à risques", je me fais dépister pour partir plus serein sur la route des vacances, réduire les risques de contamination...

COVID-19 ET VACANCES DE LA TOUSSAINT : L'ARS BRETAGNE LANCE LE 3e VOLET DE SA CAMPAGNE DE COMMUNICATION



DEPISTAGE COVID : LES PARTENAIRES SE MOBILISENT POUR RENFORCER L'OFFRE ET SON EFFICACITE



Centre de prélèvement Noyal-Chatillon-Sur-Seiche

Ils sont désormais 131 en Bretagne. Pour renforcer l'offre de dépistage et assurer son efficacité, les points de dépistage se sont multipliés ces dernières semaines. L'ARS Bretagne accompagne ce développement, rendu possible par la mobilisation de nombreux acteurs. Désormais appliquées dans tous les points de dépistage, les règles de priorisation contribuent aussi à faciliter l'accès au dépistage des personnes prioritaires. Maillon essentiel de la stratégie gouvernementale pour limiter la propagation de l'épidémie, la dynamique de dépistage est donc pleinement opérationnelle en Bretagne.

Pérenne, éphémère, drive, piéton, dépendant d'un laboratoire privé, implanté dans un centre hospitalier, mobilisant des professionnels libéraux... les sites de dépistage COVID-19 sont nombreux et variés. Ils sont désormais 131 en Bretagne et tous répertoriés sur www.sante.fr. Pour chacun des centres de dépistage, les modalités d'accès et de prise de rendez-vous le cas échéant sont précisées.

Une telle offre résulte d'une large mobilisation coordonnée par l'ARS Bretagne. La dynamique de dépistage bretonne repose en effet sur les laboratoires (publics et privés), les collectivités, les professionnels de santé libéraux ou encore les personnels des Services départementaux d'intervention et de secours et de la protection civile. Une organisation qui permet aujourd'hui de répondre dans de bonnes conditions aux besoins de dépistage des bretons. Elle est même indispensable pour contenir l'épidémie, conformément à la stratégie "tester – tracer – Isoler".

Des règles de priorisation, pour plus d'efficacité

Courant septembre, le ministère des solidarités et de la santé a établi des règles de priorisation pour accéder aux dépistages. Certains laboratoires proposent ainsi des plages horaires dédiées aux "personnes prioritaires". Au même moment, le protocole scolaire a évolué, mettant fin au dépistage de classes entières "contacts à risque".

Ces dispositions ont permis un accès plus rapide au dépistage et de retrouver des délais moyens de résultats approchant les 24h (25,1 heures en moyenne en Bretagne en semaine 40).

DEPISTAGE COVID : LES PARTENAIRES SE MOBILISENT POUR RENFORCER L'OFFRE ET SON EFFICACITE

Communauté étudiante

A l'approche de la période des vacances de la Toussaint, l'ARS Bretagne invite les étudiants en situation prioritaire (au moindre symptôme ou contact à risque) à se faire dépister lorsqu'ils envisagent de rendre visite à leur famille. En effet, le nombre de cas positifs parmi la population âgée entre 15/26 ans est plus élevé que pour d'autres tranches d'âge et la population jeune présente parmi les cas positifs une proportion plus élevée d'asymptomatiques.

Ces préconisations et mesures de vigilance s'appliquent plus généralement à l'ensemble de la population en cette période de congé, propice aux regroupements familiaux et moments conviviaux.

Les taux d'incidence des 16/25 ans sur les 7 derniers jours s'élèvent à :

- 256,8/100 000 habitants en Ile-et-Vilaine
- 116/100 000 habitants dans le Finistère
- 148,2/100 000 habitants dans le Morbihan
- 197,5/100 000 habitants dans les Côtes d'Armor

Rappel des règles de priorisation

Priorité 1 : examens à visée diagnostique - Ces personnes doivent disposer d'un examen dans les 24h et obtenir les résultats dans les 24h suivantes.

- Personnes disposant d'une prescription médicale, personnes ayant des symptômes compatibles avec la COVID-19 ou encore "contacts à risques", notamment ceux ayant été contacté par la CNAM ou les ARS dans le cadre des démarches de contact-tracing.
- Professionnels de santé et assimilés intervenant au domicile. Pour rappel, les professionnels de santé exerçant en établissement de santé ou en établissement médico-social doivent avoir accès un test au sein de leur structure de rattachement.

Priorité 2 : examens à visée de dépistage - Ces personnes peuvent se faire dépister mais ne sont pas prioritaires.

- Le rendu des résultats est fonction de la capacité du laboratoire à traiter dans les délais impartis les indications prioritaires.
- Toute autre situation non citée précédemment, notamment les personnes souhaitant disposer d'un test dans le cadre d'un voyage, ou des dépistages préventifs organisés dans des établissements scolaires, des services publics ou des entreprises, sans lien avec un risque précisément identifié.

GESTION DES CAS COVID EN ECOLE ET ETABLISSEMENTS SCOLAIRES : L'ARS FORME LES PROFESSIONNELS DE L'EDUCATION NATIONALE

Dans le cadre de la gestion des cas covid en école et établissements scolaires, l'ARS a organisé début octobre une web formation sur la démarche générale de contact tracing et les spécificités propres à l'application des mesures en milieu scolaire. L'objectif étant de former les professionnels de l'Education Nationale (médecins scolaires et infirmières scolaires) à la démarche de contact-tracing en milieu scolaire afin d'améliorer la réactivité dans les décisions et les mesures à prendre, afin de préserver la santé des élèves et des personnels. Près de 130 participants a participé à cette webconférence.

CORONAVIRUS : LES GESTES BARRIERES

SAUVEZ DES VIES **RESTEZ PRUDENTS**



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



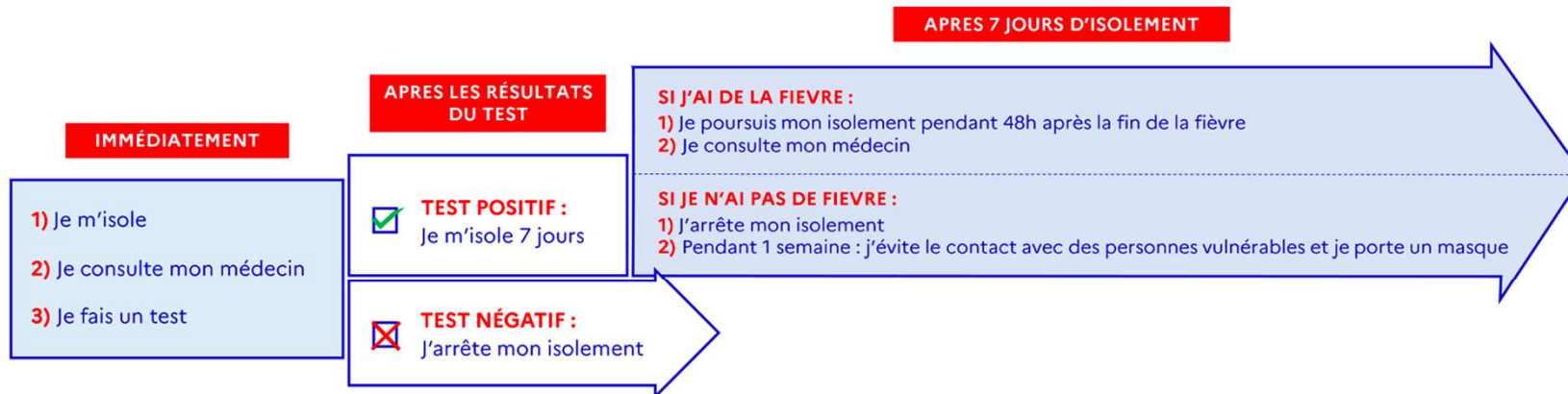
En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



CORONAVIRUS : QUEL COMPORTEMENT ADOPTER ?

J'ai des symptômes, que dois-je faire ?

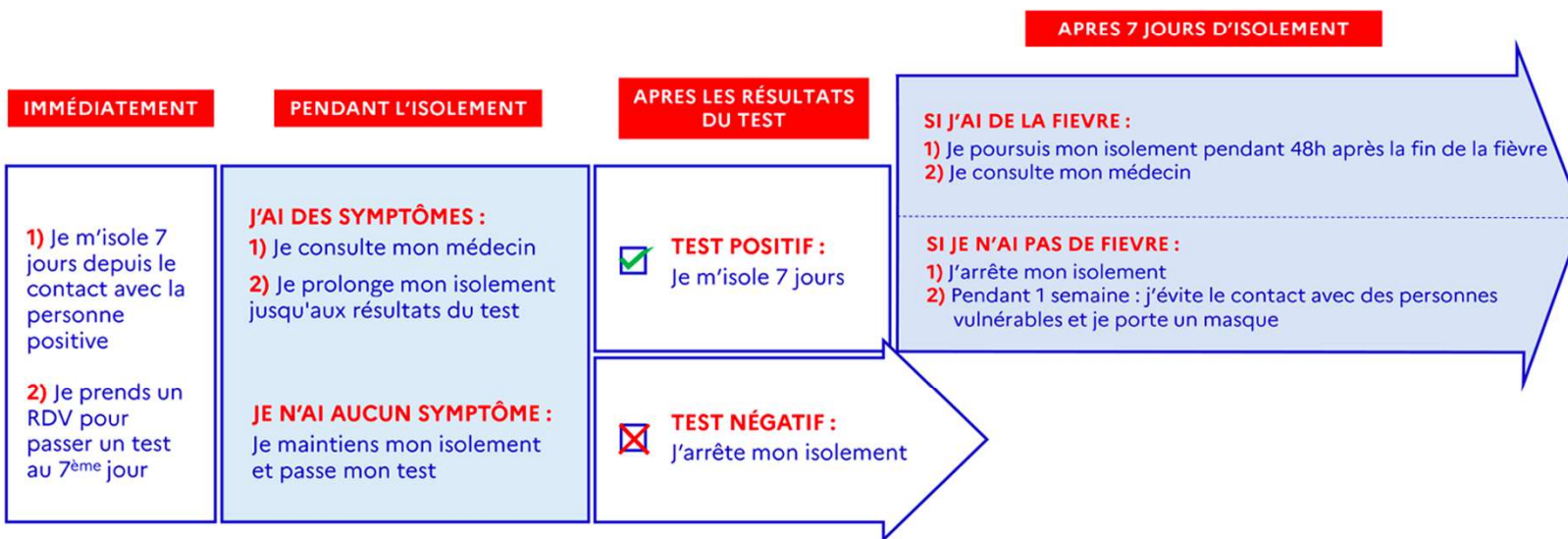
#COVID19



CORONAVIRUS : QUEL COMPORTEMENT ADOPTER ?

Je suis contact à risque, que dois-je faire ?

#COVID19



#COVID19

CONTACT À RISQUES

Pour être considéré(e) comme « contact à risques »,
il faut avoir eu :

- un contact rapproché et prolongé, à moins d'1 mètre, avec un cas testé positif au COVID-19 ;
- sans mesures de protection efficace (masques, vitre en plexiglas...);

**Si je suis contact à risques, je suis systématiquement contacté(e)
par l'Assurance Maladie (texto, téléphone ou mail)**

Dans ce cas, je m'isole **immédiatement** pendant 7 jours après le dernier contact avec le malade et je prends RDV pour passer un test **au 7^{ème} jour**.

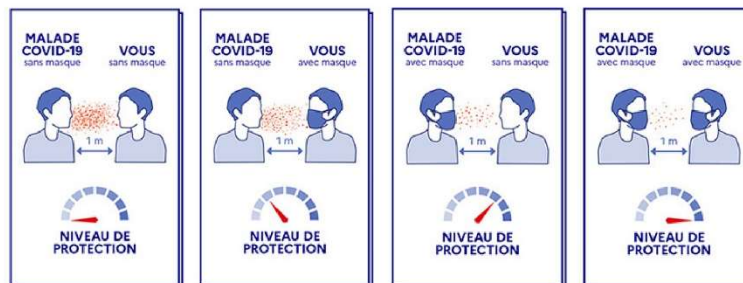
→ *Si je ressens des symptômes de la COVID-19 durant mon isolement, je consulte mon médecin traitant et je ne romps en aucun cas mon isolement jusqu'au résultat du test.*

⚠ Ne pas confondre « contact à risques » avec « personne à risques » !

Une personne à risque est une personne qui, en raison de son âge ou de son état de santé (cancer, diabète, maladie cardio-vasculaire ...), risque de développer une forme plus grave de la COVID-19.



**En dehors de cette situation et si je n'ai pas de symptômes,
je ne me rends pas en laboratoire afin de ne pas engorger le dispositif de test COVID-19.**



CORONAVIRUS : QUEL COMPORTEMENT ADOPTER ?

J'ai été testé positif mais je n'ai pas de symptômes, que dois-je faire ?

#COVID19

APRES LES
RÉSULTATS DU TEST

APRES LES 7 JOURS D'ISOLEMENT

Je reste isolé
7 jours

SI DES SYMPTÔMES APPARAISSENT :

- 1) Je m'isole pendant 7 jours à partir du début des symptômes et jusqu'à 48h après la fin de la fièvre
- 2) Je consulte mon médecin

SI JE N'AI PAS DE SYMPTÔMES :

- 1) J'arrête mon isolement
- 2) Pendant 1 semaine : j'évite le contact avec des personnes vulnérables et je porte un masque



CORONAVIRUS : LE PORT DU MASQUE

COVID-19

BIEN UTILISER SON MASQUE

Comment mettre son masque



ou



Comment retirer son masque



ou



**Le masque est un moyen de protection complémentaire
qui ne remplace pas les gestes barrières**



CORONAVIRUS : A L'ATTENTION DES VOYAGEURS

COVID-19

À L'ATTENTION DES VOYAGEURS

Vous arrivez d'un pays où le coronavirus circule toujours de manière active :
respectez ces quelques règles pour éviter de le propager en France.

**J'ai réalisé un test de dépistage de la Covid-19
dans les 3 jours avant l'embarquement.**

OUI

NON

Le résultat est :

négatif **indisponible**

**Je fais un test de dépistage
dès que possible après
mon arrivée, puis je m'isole
en attendant les résultats.**

Le résultat est :

positif **négatif**

**Je m'isole
pendant 7 jours
pour ne pas mettre
en danger les autres**

**Je peux circuler
librement sur
le territoire français
en respectant
les gestes barrières.**

Ces mesures ne s'appliquent pas aux enfants de moins de 11 ans.

**En cas de symptômes, consultez un médecin.
Si vous avez des difficultés respiratoires, appelez le 15.**

PT0124520BE



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000

Depuis un téléphone français (appel gratuit)

CORONAVIRUS : A L'ATTENTION DES VOYAGEURS

COVID-19



Dépistage :

- En cas de symptôme (fièvre, toux, nez qui coule...) ou de doute, ou si vous n'avez pas pu effectuer le test avant le départ, présentez-vous au point de contrôle sanitaire **à l'aéroport** (suivre les indications).

Isolement

Restez dans un même lieu :

- **Chez vous** si vous avez un logement permettant de vous isoler des personnes partageant votre domicile (surtout si elles ont la santé fragile).
- **Dans un lieu d'hébergement dédié** si vous ne disposez pas d'une adresse de domiciliation ou si votre logement n'est pas adapté.
- **Limitez vos sorties à vos besoins essentiels.**
- **Limitez tout contact avec les autres** : respectez scrupuleusement les gestes barrières et les mesures d'hygiène.
- **Si vous devez sortir** ou si vous êtes **en présence d'une autre personne, portez un masque.**



Pour la protection de tous, respectez ces gestes barrières :



Lavez-vous régulièrement les mains ou utilisez une solution hydro-alcoolique



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Mouchez-vous dans un mouchoir à usage unique puis jetez-le



Portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire



Évitez de vous toucher le visage



Respectez une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluez sans serrer la main et arrêtez les embrassades



Téléchargez si possible l'application « **StopCovid** », vous serez averti en cas de contact proche avec une personne connectée atteinte de la Covid-19.



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000

Depuis un téléphone français (appel gratuit)

POUR SUIVRE TOUTES NOS ACTUALITES EN REGION

• Site ARS Bretagne

www.bretagne.ars.sante.fr

Le site internet de l'ARS est mis à jour régulièrement pour vous permettre de suivre l'évolution de la situation et délivrer les informations pratiques à destination des professionnels de santé et de la population. Elles sont accessibles directement dès la page d'accueil, ou dans notre dossier complet dédié au COVID-19 (onglet « Santé et prévention » > « Veille et sécurité sanitaires » > « Coronavirus ») :



Réseau sociaux ARS Bretagne



[Agence régionale de sante Bretagne](https://www.linkedin.com/company/ars-bretagne/)



www.facebook.com/arsbretagne/

• Site préfecture Bretagne

www.bretagne.gouv.fr

ACTUALITÉS

10/06/2020
Coronavirus : le point de situation en Bretagne

19/05/2020
Covid-19 : un plan de relance pour le tourisme

05/05/2020
Le protocole national de déconfinement pour les entreprises



Réseau sociaux préfecture Bretagne



[Préfet de Bretagne et d'Ille et Vilaine](https://www.facebook.com/bretagne.gouv.fr/)



[@bretagnegouv](https://twitter.com/bretagnegouv)

• Site rectorat Bretagne

www.ac-rennes.fr



Annexe : données sanitaires par département

DONNÉES SANITAIRES* PAR DEPARTEMENT

Ille-et-Vilaine

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- 15 en service de réanimation;
- 71 autres modes d'hospitalisation ;
- 645 retours à domicile ;
- 108 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Morbihan

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- 4 en service de réanimation;
- 60 autres modes d'hospitalisation ;
- 513 retours à domicile ;
- 103 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Finistère

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

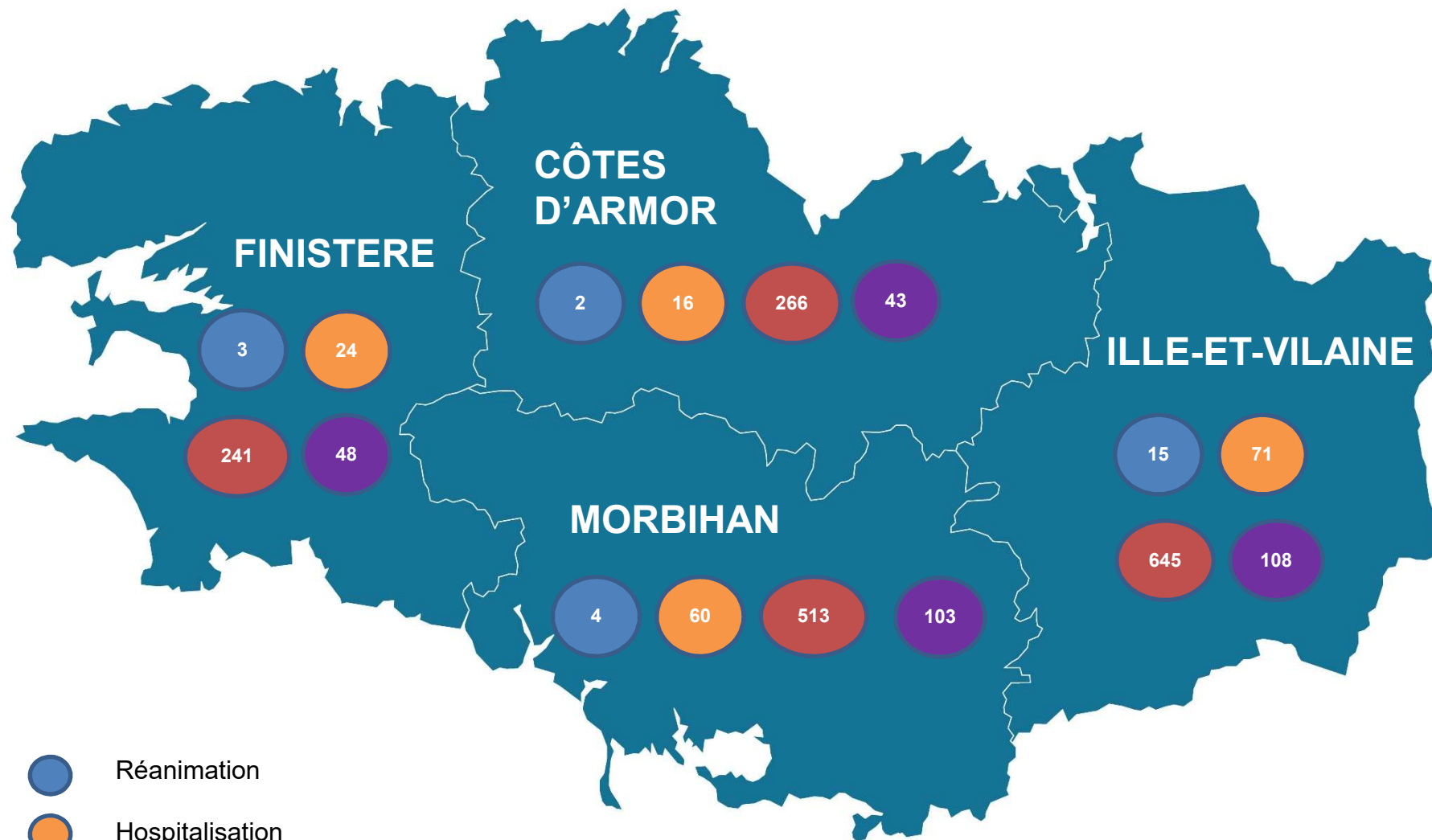
- 3 en service de réanimation;
- 24 autres modes d'hospitalisation ;
- 241 retours à domicile ;
- 48 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.





Côte d'Armor

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- 2 en service de réanimation;
- 16 autres modes d'hospitalisation ;
- 266 retours à domicile ;
- 43 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

**Données au 16 octobre 2020*



-  Réanimation
-  Hospitalisation
-  Retours à domicile
-  Décès à l'hôpital

Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le département des Côtes d'Armor

Tests PCR

	Ensemble de patients								Patients sympt. ⁽²⁾		Prof. de santé ⁽³⁾		Résidents en EHPAD ⁽⁴⁾		
	Nombre de prélèvements				Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	% résultats en moins de 24h ⁽¹⁾	% résultats en moins de 36h ⁽¹⁾	% résultats en moins de 48h ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	
	PUBLIC	PRIVE	TOTAL	Evo (%)											
Cumulé depuis le 04/05/2020	26 410	75 141	101 551												
Détail sur les 6 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)															
	mer 02/09/2020	mar 08/09/2020	1 824	4 612	6 436	37,6	28,2%	64,9%	80,9%	1 715	39,8	558	37,5	118	43,7
	mer 09/09/2020	mar 15/09/2020	2 128	5 476	7 604 ↗ 18,1%	45,0	29,5%	57,2%	69,6%	2 792	46,6	720	44,6	135	39,7
	mer 16/09/2020	mar 22/09/2020	1 714	5 980	7 694 ↗ 1,2%	46,8	23,9%	54,3%	66,8%	2 758	41,4	681	47,5	145	62,5
	mer 23/09/2020	mar 29/09/2020	1 578	3 952	5 530 ↓ -28,1%	35,2	20,6%	67,0%	80,2%	1 974	34,7	505	31,3	90	33,3
	mer 30/09/2020	mar 06/10/2020	1 477	3 927	5 404 ↓ -2,3%	31,8	38,0%	75,6%	84,8%	2 026	32,5	546	31,6	159	32,7
	mer 07/10/2020	mar 13/10/2020	1 953	5 101	7 054 ↗ 30,5%	31,1	32,2%	78,1%	87,0%	2 236	31,4	554	28,0	144	33,7

↗ Evolution supérieure à 25%

↔ Evolution comprise entre 0 et 25%

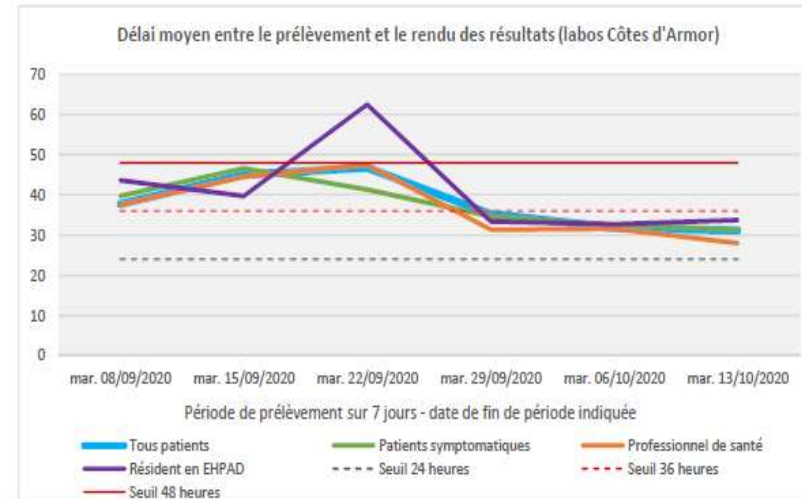
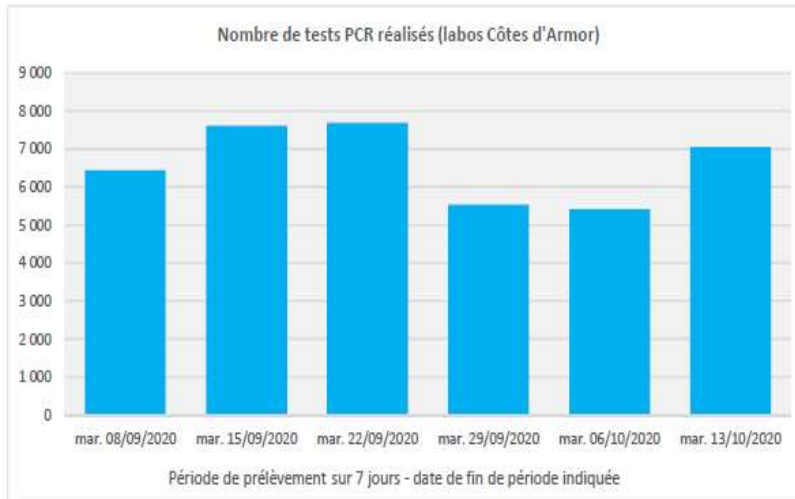
↘ Evolution inférieure à 0%

⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats est inférieur à 2 semaines (ces délais importants sont dus à des rattrapages de flux qui n'ont pas pu remontés dans SIDEP directement).

⁽²⁾ patients déclarant des symptômes (quelque soit le moment d'apparition)

⁽³⁾ patients déclarant être un professionnel de santé

⁽⁴⁾ patients déclarant résider en EHPAD



Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le département du Finistère

	Tests PCR															
	Ensemble de patients					Patients sympt. ⁽²⁾		Prof. de santé ⁽³⁾		Résidents en EHPAD ⁽⁴⁾						
	Nombre de prélèvements				Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	% résultats en moins de 24h ⁽¹⁾	% résultats en moins de 36h ⁽¹⁾	% résultats en moins de 48h ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾		
	PUBLIC	PRIVE	TOTAL	Evo (%)												
Cumulé depuis le 04/05/2020	35 485	128 178	163 663													
Détail sur les 6 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)																
	mer 02/09/2020	mar 08/09/2020	1 913	10 401	12 314		54,7	22,1%	48,5%	56,6%	3 567	60,9	1 585	44,7	129	58,1
	mer 09/09/2020	mar 15/09/2020	1 605	12 248	13 853	➔ 12,5%	69,8	15,9%	42,8%	48,8%	5 215	80,0	1 289	61,0	87	46,0
	mer 16/09/2020	mar 22/09/2020	3 636	10 642	14 278	➔ 3,1%	57,1	29,6%	52,1%	57,1%	5 653	66,0	1 765	46,9	176	35,4
	mer 23/09/2020	mar 29/09/2020	3 164	8 497	11 661	⬇ -18,3%	32,4	45,7%	73,8%	80,5%	4 012	36,7	1 093	28,9	220	33,3
	mer 30/09/2020	mar 06/10/2020	3 462	8 382	11 844	➔ 1,6%	26,0	54,3%	81,7%	88,9%	3 571	28,9	1 085	23,6	165	25,5
	mer 07/10/2020	mar 13/10/2020	3 368	9 806	13 174	➔ 11,2%	29,9	42,1%	75,9%	84,1%	3 942	31,6	1 039	25,6	196	28,6

⬆ Evolution supérieure à 25%

➔ Evolution comprise entre 0 et 25%

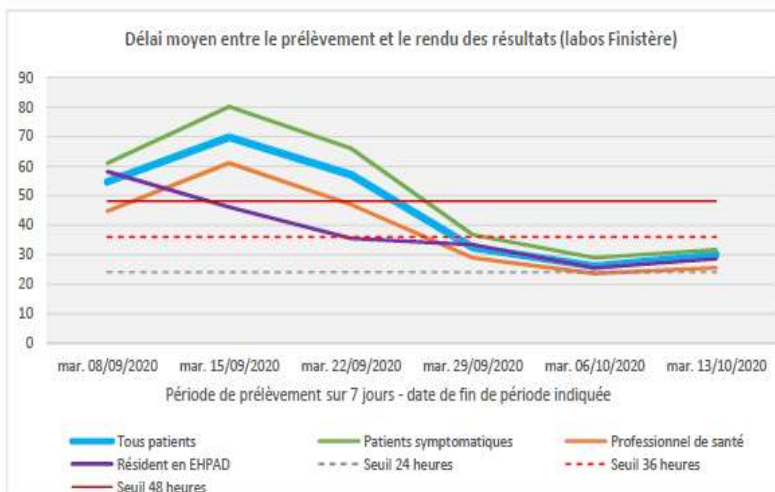
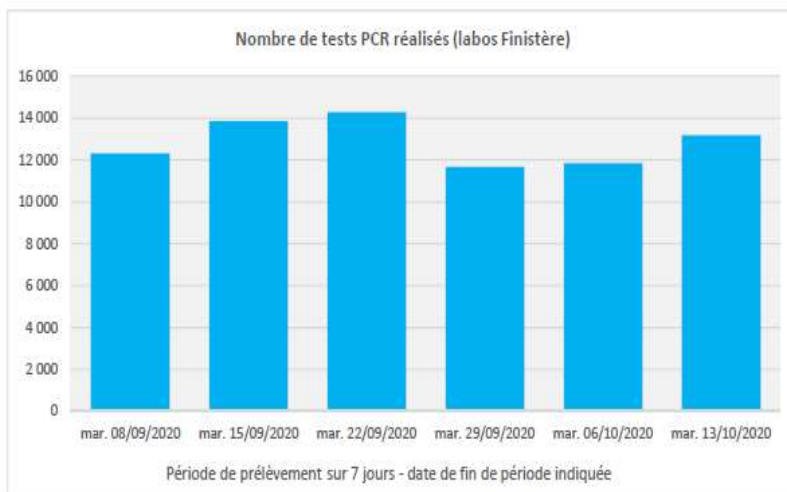
⬇ Evolution inférieure à 0%

⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats est inférieur à 2 semaines (ces délais importants sont dus à des rattrapages de flux qui n'ont pas pu remonter dans SIDEP directement).

⁽²⁾ patients déclarant des symptômes (quelque soit le moment d'apparition)

⁽³⁾ patients déclarant être un professionnel de santé

⁽⁴⁾ patients déclarant résider en EHPAD



Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le département de l'Ille-et-Vilaine

Tests PCR

	Ensemble de patients								Patients sympt. ⁽²⁾		Prof. de santé ⁽³⁾		Résidents en EHPAD ⁽⁴⁾			
	Nombre de prélèvements				Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	% résultats en moins de 24h ⁽¹⁾	% résultats en moins de 36h ⁽¹⁾	% résultats en moins de 48h ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾		
	PUBLIC	PRIVE	TOTAL	Evo (%)												
Cumulé depuis le 04/05/2020	42 937	189 315	232 252													
Détail sur les 6 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)																
	mer 02/09/2020	mar 08/09/2020	3 499	15 657	19 156		30,7	49,9%	71,2%	81,1%	5 683	32,6	2 530	25,0	219	28,5
	mer 09/09/2020	mar 15/09/2020	4 149	16 549	20 698	↗ 8,0%	37,4	38,6%	62,5%	70,5%	7 637	41,9	2 841	31,1	297	34,7
	mer 16/09/2020	mar 22/09/2020	3 986	18 984	22 970	↗ 11,0%	51,0	35,2%	50,2%	64,3%	9 440	56,6	2 845	40,9	453	54,2
	mer 23/09/2020	mar 29/09/2020	3 395	15 444	18 839	↓ -18,0%	31,9	48,3%	72,4%	80,6%	7 235	34,9	2 093	25,8	453	40,9
	mer 30/09/2020	mar 06/10/2020	2 629	14 943	17 572	↓ -6,7%	25,1	55,7%	85,3%	92,7%	6 313	26,2	1 693	22,7	386	26,9
	mer 07/10/2020	mar 13/10/2020	2 749	16 484	19 233	↗ 9,5%	25,0	58,7%	82,5%	94,3%	6 799	25,5	1 698	21,0	606	26,5

↑ Evolution supérieure à 25%

↔ Evolution comprise entre 0 et 25%

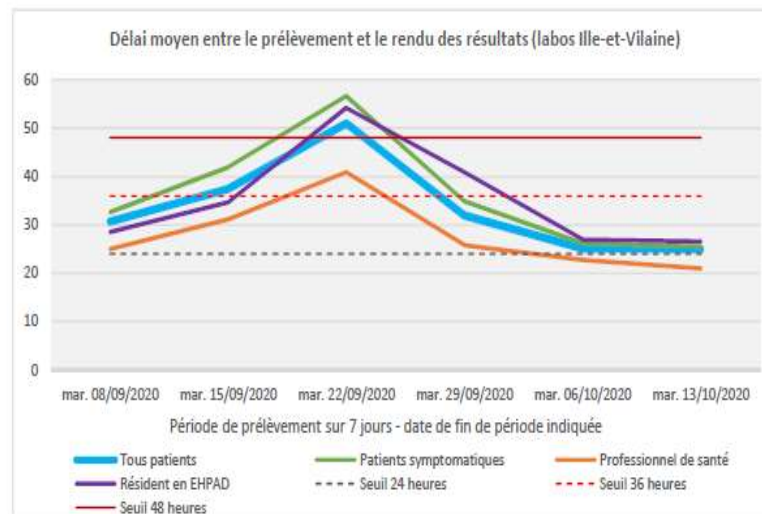
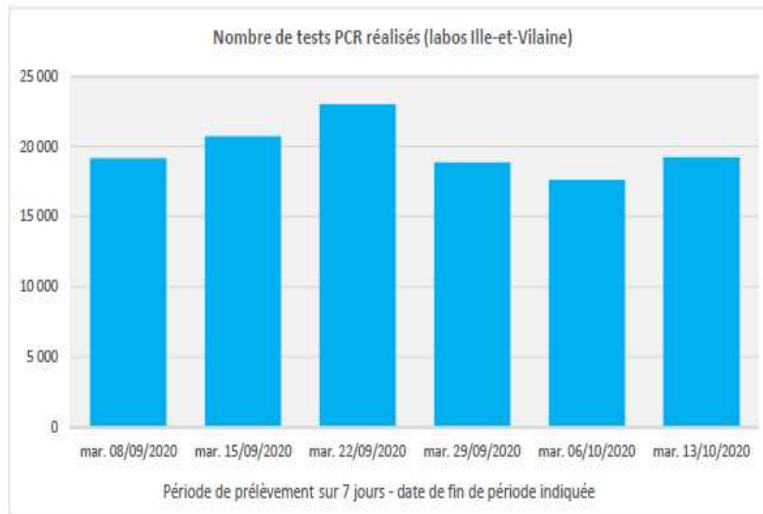
↓ Evolution inférieure à 0%

⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats est inférieur à 2 semaines (ces délais importants sont dus à des rattrapages de flux qui n'ont pas pu remontés dans SIDEP directement).

⁽²⁾ patients déclarant des symptômes (quelque soit le moment d'apparition)

⁽³⁾ patients déclarant être un professionnel de santé

⁽⁴⁾ patients déclarant résider en EHPAD



Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le département du Morbihan

Tests PCR

	Ensemble de patients				Patients sympt. ⁽²⁾		Prof. de santé ⁽³⁾		Résidents en EHPAD ⁽⁴⁾						
	Nombre de prélèvements				Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	% résultats en moins de 24h ⁽¹⁾	% résultats en moins de 36h ⁽¹⁾	% résultats en moins de 48h ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	
	PUBLIC	PRIVE	TOTAL	Evo (%)											
Cumulé depuis le 04/05/2020	40 094	87 147	127 241												
Détail sur les 6 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)															
	mer 02/09/2020	mar 08/09/2020	2 897	7 075	9 972	49,2	52,4%	78,3%	80,8%	3 025	55,3	1 077	32,4	86	35,9
	mer 09/09/2020	mar 15/09/2020	3 673	9 266	12 939 ↑ 29,8%	41,6	38,4%	70,1%	76,6%	5 458	41,2	1 049	30,8	145	27,5
	mer 16/09/2020	mar 22/09/2020	3 437	7 640	11 077 ↓ -14,4%	21,3	61,0%	90,0%	95,8%	4 718	20,9	977	22,6	127	18,9
	mer 23/09/2020	mar 29/09/2020	2 822	6 133	8 955 ↓ -19,2%	16,9	76,3%	96,4%	98,0%	3 400	16,2	808	16,6	159	19,3
	mer 30/09/2020	mar 06/10/2020	2 357	5 434	7 791 ↓ -13,0%	16,8	73,5%	97,4%	98,5%	2 866	16,1	640	16,9	169	19,8
	mer 07/10/2020	mar 13/10/2020	2 745	6 033	8 778 ↔ 12,7%	17,0	77,6%	96,5%	98,8%	2 941	16,2	838	17,3	363	21,3

↑ Evolution supérieure à 25%

↔ Evolution comprise entre 0 et 25%

↓ Evolution inférieure à 0%

⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats est inférieur à 2 semaines (ces délais importants sont dus à des rattrapages de flux qui n'ont pas pu remontés dans SIDEP directement).

⁽²⁾ patients déclarant des symptômes (quelque soit le moment d'apparition)

⁽³⁾ patients déclarant être un professionnel de santé

⁽⁴⁾ patients déclarant résider en EHPAD

